



1 AGENT POLYVALENT DE VOIRIE - ACCOROUTISTE

La commune de Noyant-Villages recherche un(e) ouvrier(ère) polyvalent (e) de voirie.

Sous l'autorité du Directeur général des Services et du responsable du pôle voirie, l'agent devra assurer la maintenance du patrimoine de voirie et l'entretien des espaces verts et naturels.

Date limite de candidature : 13/02/2025

Date prévue du recrutement : dès que possible

Poste : Permanent

Type de recrutement : Fonctionnaire ou contractuel

Salaire indicatif : Grille des adjoints techniques

Temps de travail : Temps complet

MISSIONS

- Eparage des talus et fossés
- Broyage des bernes
- Taille des haies au lamier
- Mécanique sur tracteur et machine (vidange, changement de roulement, graissage journalier du matériel, changement des couteaux)
- Travail en équipe (voirie) :
 - pose et dépose de panneaux de signalisation
 - entretien de la chaussée
 - entretien de la signalisation horizontale, peinture routière
- Préparation de la mise en route annuelle de la piscine
- Remplacement occasionnel d'un agent du service technique.
- Exploitation de la voirie en viabilité hivernale
- Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service et/ou de la collectivité

PROFIL

- Permis B, C, CE
- Savoir travailler seul et être autonome
- Savoir travailler en équipe
- Etre patient, attentif, rigoureux
- Etre soigneux avec le matériel
- Avoir des notions d'entretien de son matériel (mécanique de première nécessité)

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Conduite d'engins et utilisation d'outils potentiellement dangereux
- Manutention du matériel (charges modérées, voir lourdes)
- Travail sous circulation
- Travail à l'intérieur ou à l'extérieur tous temps, toutes saisons, à pied ou motorisé
- Déplacements sur les sites

CANDIDATURE

Candidature à adresser à :

M. le Maire

3 rue d'Anjou – Noyant

49490 NOYANT-VILLAGES

rh@noyant-villages.fr